

Document de travail n°33

Situation et perspectives de l'emploi à la mi-2012

*L'enjeu de l'emploi est indissociable
de l'impératif de compétitivité*



Coe-Rexecode

JUILLET 2012

Ce document de travail a été réalisé par



Amandine BRUN-SCHAMMÉ.

Docteur en économie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle a rejoint Coe-Rexecode en 2009 après avoir occupé un poste de chargée d'études économiques à la DGTPE au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (2001-2004) puis à la Drees au Ministère de la Santé (2004-2009). Elle est chargée des travaux de politique économique portant notamment sur l'emploi et la protection sociale.

Amandine
BRUN-SCHAMMÉ

Avec la participation de Denis FERRAND, Daniela ORDONEZ et Romain SARRON

Coe-Rexecode

Michel DIDIER, président ; Jean-Michel BOUSSEMARY, délégué général ; Denis FERRAND, directeur général, directeur de la conjoncture et des perspectives
Alain HENRIOT, directeur délégué ; Jacques ANAS, directeur des indicateurs économiques et des modèles statistiques

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Jacques ANAS : construction-immobilier - Afrique et Moyen-Orient - Tél. 01 53 89 20 72 - janas@coe-rexecode.fr
Jean-Michel BOUSSEMARY : Amérique du Nord, matières premières - Tél. 01 53 89 20 97 - jmboussemary@coe-rexecode.fr
Denis FERRAND : France, compétitivité, conjoncture de l'industrie
Tél. 01 53 89 20 86 - dferrand@coe-rexecode.fr
Alain HENRIOT : zone euro, Royaume-Uni, échanges mondiaux
Tél. 01 53 89 20 80 - ahenriot@coe-rexecode.fr
Daniela ORDONEZ : Espagne, Italie, Amérique latine - Tél. 01 53 89 20 93 - dordonez@coe-rexecode.fr
Romain SARRON : Allemagne, Pays d'Europe centrale et de l'Est - Tél. 01.53.89.20.77 - rsarron@coe-rexecode.fr
Thuy Van PHAM : Asie émergente, Chine, Japon, services - Tél. 01 53 89 20 96 - vpham@coe-rexecode.fr

ÉTUDES ET MODÉLISATION

Antonin ARLANDIS : télécommunication et macro-économie - Tél. 01 53 89 20 88 - aarlandis@coe-rexecode.fr
Dimitri BELLAS : politique économique - Tél. 01 53 89 20 91 - dbellas@coe-rexecode.fr
Amandine BRUN-SCHAMMÉ : emploi et protection sociale - Tél. 01 53 89 20 81 - abrun-schamme@coe-rexecode.fr
Stéphane CIRIANI : télécommunication et macro-économie - Tél. 01 53 89 20 82 - sciriani@coe-rexecode.fr
Pascale SCAPECCHI : énergie, environnement, politique économique - Tél. 01 53 89 20 89 - pscapecchi@coe-rexecode.fr

INDICATEURS-ENQUÊTES

Jacques ANAS : indicateurs de retournement, indicateurs avancés - Tél. 01 53 89 20 72 - janas@coe-rexecode.fr
Aurélien HEUZÉ : enquête Trésorerie, indicateurs Coe-rxecode - Tél. 01 53 89 20 75 - aheuze@coe-rexecode.fr

SYSTÈMES D'INFORMATION

Murielle PREVOST - Tél. 01 53 89 20 83 - mprevost@coe-rexecode.fr

Statistiques

Dominique DALLE-MOLLE : Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, NTIC, matières premières
Tél. 01 53 89 20 95 - ddalle-molle@coe-rexecode.fr
Aurélien HEUZÉ : séries financières, zone euro, pays de l'Est, finances publiques, commerce international
Tél. 01 53 89 20 75 - aheuze@coe-rexecode.fr
Marie-Claude KONATÉ : France, Asie, coûts salariaux, construction,
Tél. 01 53 89 20 94 - mckonate@coe-rexecode.fr
Christine RIEFFEL : autres pays de l'Union européenne, Suisse, Norvège, Amérique latine, énergie, métaux
Tél. 01 53 89 20 84 - crieffel@coe-rexecode.fr

Documentation - Informatique - site web

Fabienne BESSON-LHOSTE - Tél. 01 53 89 20 92 - fbesson-lhoste@coe-rexecode.fr
Sylvie FOUTRIER - Tél. 01 53 89 20 98 - sfoutrier@coe-rexecode.fr
Dominique DALLE-MOLLE - Tél. 01 53 89 20 95 - ddalle-molle@coe-rexecode.fr
Régine GAYET - Tél. 01 53 89 20 71 - rgayet@coe-rexecode.fr

ADMINISTRATION ET GESTION

Maria LAHAYE, administration générale - Tél. 01 53 89 20 99
Régine GAYET, diffusion et relations adhérents - Tél. 01 53 89 20 71 - rgayet@coe-rexecode.fr
Martine GRANGÉ, secrétariat et publications - Tél. 01 53 89 20 90 - mgrange@coe-rexecode.fr
Françoise SAINT-LOUIS, secrétariat - fsaint-louis@coe-rexecode.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel DIDIER, Président ; Pierre-Antoine GAILLY, co-Président ; Jacques-Henri DAVID, Président d'honneur ;
Gérard WORMS, Président d'honneur ; Michel CICUREL, Vice-président ; Pierre GADONNEIX, Vice-président ; Antoine GENDRY, Trésorier
Administrateurs : Hervé BACULARD, Patricia BARBIZET, Philippe CITERNE, Martine CLEMENT, Jean DESAZARS de MONTGAILHARD,
Jérôme FRANTZ, Michel GUILBAUD, Anne-Marie IDRAC, Philippe LAMOUREUX, Vivien LEVY-GARBOUA, Gilles de MARGERIE,
Gervais PELLISSIER, Jean-François PILLIARD, Vincent REMAY, Didier RIDORET, Geneviève ROY, Frédéric SAINT-GEOURS, Guy SALZGEBER,
Jean-Charles SAVIGNAC, Pierre TROUILLET, Bruno WEYMULLER

Sommaire

Bilan annuel de l'évolution de l'emploi en France 5

Une baisse de l'emploi total en fin d'année 2011 5
La fin d'année 2011 a été marquée par le recul de l'emploi salarié marchand et de l'intérim 6
Retournement à la baisse de l'emploi, un moindre recours à l'intérim fin 2011 7
L'emploi dans le secteur non marchand recule en 2011 8
Recul de l'emploi aidé en 2011 8
Affaiblissement de l'emploi dans tous les secteurs d'activité au second semestre 2011 9
Recul des tensions sur le marché du travail 11
Le retournement à la baisse de l'indicateur de tensions sur le marché du travail est visible dans toutes les familles professionnelles 12
Le rythme de progression des heures supplémentaires ralentit en 2011 13
Le taux de chômage augmente depuis le deuxième trimestre 2011 14
L'ancienneté et la durée d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois continuent de progresser 16

Performances comparées de la France et des pays européens en matière d'emploi 16

Un taux de chômage au plus haut dans la zone euro depuis la création de l'Union monétaire 16
Des évolutions de l'emploi contrastées en Europe 17
L'embellie du marché de l'emploi s'est poursuivie en Allemagne 18
Réformes du marché du travail en Espagne et Italie 19

Perspectives : poursuite du recul de l'emploi salarié marchand en France en 2012, stabilisation courant 2013 20

Stagnation de l'activité 20
Les freins à l'activité : hausse des prélèvements et dégradation de la situation financière des entreprises 21
Un soutien apporté à court terme par le change 21
Recul de l'emploi salarié marchand en 2012, vers une stabilisation en 2013 21

Situation et perspectives de l'emploi à l'été 2012

L'enjeu de l'emploi est indissociable de l'impératif de compétitivité

Le redressement de l'emploi intervenu en 2010 ne s'est pas poursuivi l'année dernière. La stagnation de l'activité à l'œuvre depuis le printemps 2011 s'est traduite par une modération des créations d'emplois puis par un repli des effectifs au cours du second semestre 2011. Depuis, la situation de l'emploi s'est dégradée et l'espoir d'un redressement s'atténue. Ce recul a concerné l'ensemble des secteurs d'activité et paraît devoir se poursuivre en 2012. Les anticipations d'évolution des effectifs retenues par les chefs d'entreprise s'orientent à la baisse, notamment dans le secteur des services marchands, dans un contexte d'activité atone.

En 2011, le recul des effectifs marchands s'est doublé d'un moindre recours à l'emploi aidé, tant dans les secteurs marchands que non-marchands. Réagissant de manière « classique » à la décélération de leur activité, les entreprises ont fait jouer les outils de flexibilité du marché du travail. Ainsi, le taux de recours à l'intérim a reculé dans la plupart des branches d'activité au moment où les motifs d'entrées au chômage consistaient notamment en des non-renouvellements de contrats à durée déterminée. De même, le recours aux heures supplémentaires a progressivement décliné.

Conséquence logique de l'ajustement à la baisse des effectifs, le taux de chômage au sens du BIT est reparti à la hausse à partir du printemps 2011 pour atteindre 9,6 % de la population active pour la seule France métropolitaine. En l'espace d'une année, plus de 215 000 nouveaux demandeurs nets d'emploi de catégorie A ont été recensés, avec une forte proportion de plus de 50 ans. Leur nombre ressort à plus de 2,9 millions de personnes. La durée moyenne de la période de recherche d'emploi reste orientée à la hausse, dépassant désormais 460 jours. Cet allongement de durée vient peser sur les conditions du retour à l'emploi des personnes concernées, la capacité de retrouver un emploi durable étant inversement liée à la durée de l'inactivité.

Aucun signe annonciateur d'un redressement de l'emploi n'est aujourd'hui perceptible. Nos prévisions de croissance du PIB (0,3 % pour 2012 et 0,8 % pour 2013), si elles se réalisent, seront trop faibles pour permettre des créations nettes d'emploi, notamment dans le secteur marchand non agricole. Environ 87 000 emplois salariés marchands nets seraient même perdus au cours de l'année 2012, puis un peu plus de 30 000 courant 2013. En dépit du ralentissement attendu de la population active, le nombre de de-

mandeurs d'emploi restera orienté à la hausse tout au long des exercices 2012 et 2013. Le taux de chômage (au sens du BIT) pourrait atteindre 10,5 % fin 2013, après avoir franchi le seuil de 10 % au cours de l'été 2012.

Au-delà de ces prévisions, la trajectoire de l'emploi reste dépendante de celle de la compétitivité. L'audit de la situation financière des entreprises que nous avons réalisé au début du mois de juillet l'a bien montré. Les régions dans lesquelles la part des emplois industriels est la plus élevée sont aussi celles qui ont connu, au cours des dernières années, un recul de leur taux d'emploi. Un constat préoccupant dans la mesure où l'industrie, au sens large, réalise la majeure partie de nos échanges internationaux et subit de plein fouet les conséquences de la perte de compétitivité française.

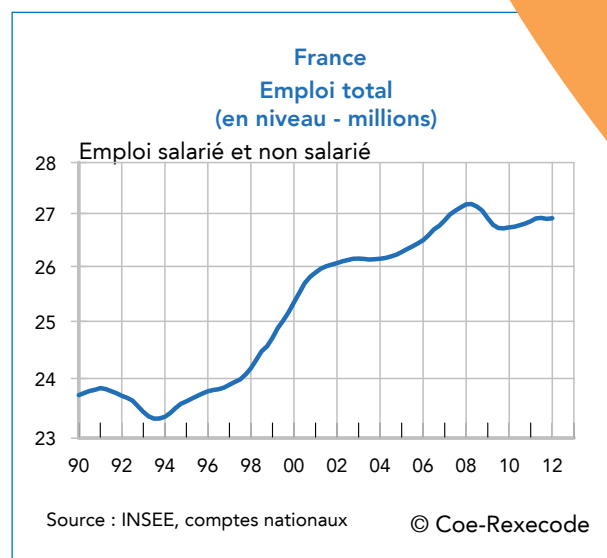
Réorienter à la hausse les effectifs des entreprises françaises ne sera donc possible que si les conditions de leur compétitivité et de leur profitabilité sont restaurées. Cet objectif a été atteint en Allemagne, où la restauration de la compétitivité associée à une politique assouplie de gestion de la main-d'œuvre face aux mouvements de la conjoncture a, *in fine*, débouché sur une vive progression des effectifs employés, une amélioration progressive de la qualité des emplois concernés et une chute du taux de chômage à son plus bas niveau des vingt dernières années.

Bilan annuel de l'évolution de l'emploi en France

Les créations nettes d'emplois avaient repris au début de l'année 2010 en France. La fin de l'année 2011 est marquée par le retour du recul de l'emploi total. En effet, au quatrième trimestre 2011, l'emploi total (salarié et non-salarié) a reculé pour la première fois depuis le début de l'année 2010 (-0,4 % au quatrième trimestre 2011 par rapport au troisième trimestre 2011 en rythme annuel) d'après les Comptes nationaux. Ce recul ne s'est pas prolongé début 2012 mais en tout état de cause, un changement de tendance dans les évolutions de l'emploi paraît s'opérer.

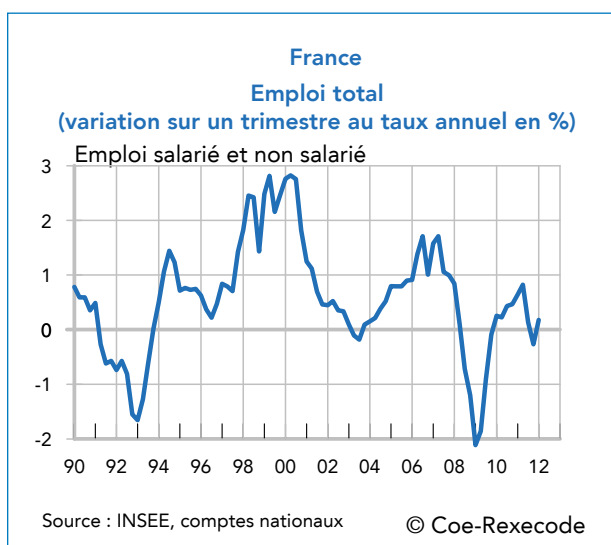
Une baisse de l'emploi total en fin d'année 2011

Sur l'ensemble de l'année écoulée, l'évolution de l'emploi total demeure néanmoins positive avec 89 000 emplois créés entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011, soit une progression relativement du même ordre que celle enregistrée l'année précédente (+92 000 emplois créés entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010, soit +0,3 %). Il convient par ailleurs de signaler que les créations d'emplois dont le rythme nous était apparu relative-

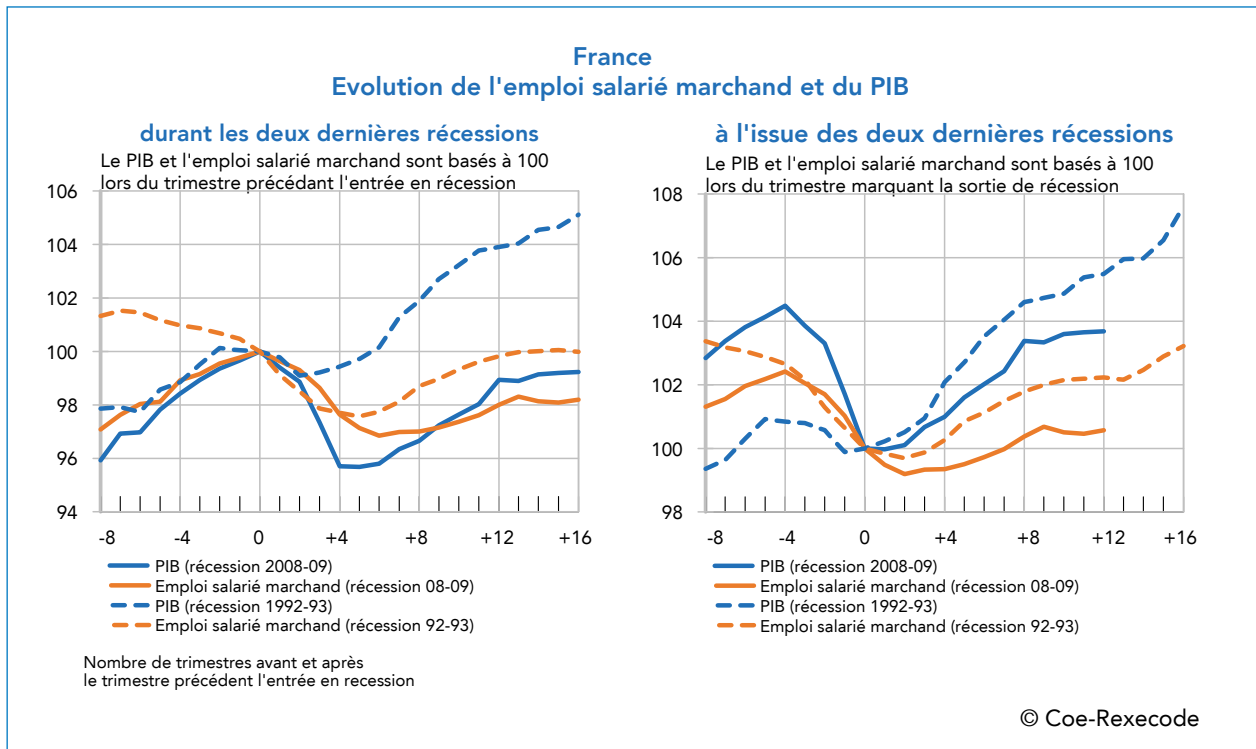


vement élevé par rapport à l'intensité du rebond d'activité en 2010 ont été depuis réévaluées à la baisse dans une nouvelle version des comptes nationaux.

Au premier trimestre 2012 (en moyenne sur le trimestre), les effectifs employés dans l'ensemble de l'économie étaient de l'ordre de 26,9 millions d'après les comptes trimestriels publiés par l'Insee, demeurant en-deçà de près de 300 000 postes au niveau de l'emploi total enregistré au deuxième trimestre 2008, date marquant l'entrée de l'économie française en récession.



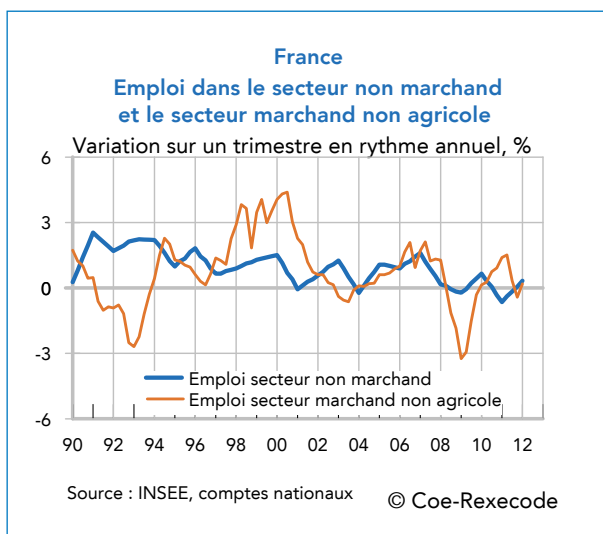
La quasi-stagnation du PIB depuis un an conduit à un retournement de l'emploi. L'emploi total qui progressait de 0,7 % l'an au premier trimestre 2011 et de 0,9 % l'an au deuxième trimestre 2011 a stagné au troisième trimestre 2011 (+0,1 % l'an) pour finalement se replier au quatrième trimestre (-0,4 % l'an) avant de se stabiliser début 2012. Le rythme de sortie de récession de l'économie française depuis le milieu de l'année 2009 est relativement lent eu égard aux rythmes de sortie observés lors des précédents épisodes récessifs. La chute de l'activité lors de la crise économique de 2008-2009 a été la plus forte de celles enregistrées lors des quarante dernières années mais le niveau du PIB demeure néanmoins au premier trimestre 2012,



16 trimestres après l'entrée en récession, inférieur de 0,7 % à celui observé début 2008. L'ajustement de l'emploi à la chute de l'activité a été plutôt modéré durant la crise économique de 2008-2009.

La fin d'année 2011 a été marquée par le recul de l'emploi salarié marchand et de l'intérim

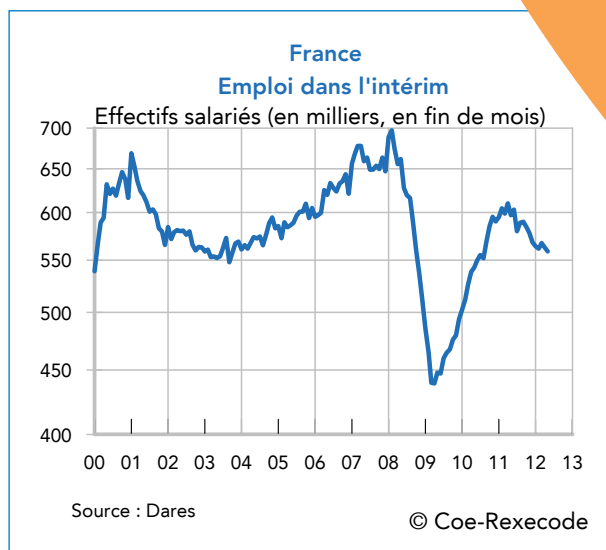
Les créations d'emplois dans le secteur marchand non agricole ont continué de progresser en 2011. Ce sont 120 000 postes salariés et non salariés qui ont été créés entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 contre 88 000 entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Si les créations d'emplois se sont accélérées au cours du premier semestre 2011 (+1,4 % l'an au premier trimestre 2011 puis +1,5 % l'an au deuxième trimestre 2011), le second semestre s'est caractérisé par un changement de rythme. En effet, le nombre de postes créés dans le secteur marchand non agricole a progressé de 0,3 % l'an au troisième trimestre 2011 et a même reculé au quatrième trimestre (-0,6 % l'an). Ce recul ne s'est pas poursuivi début 2012 (+0,2 % l'an). Ces évolutions s'expliquent par celles de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole.



Les créations nettes d'emplois salariés dans le secteur marchand non agricole ont été de 117 000 postes entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 (+86 000 entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010). Si les premier et deuxième trimestres 2011 ont été marqués par des créations d'emplois relativement élevées par rapport à celles des trimestres précédents (respectivement +1,4 % l'an et +1,5 % l'an), au cours du troisième trimestre 2011 les créations d'emplois se sont ralenties (+0,3 % l'an). Le nombre de salariés en emploi dans le secteur marchand non agricole a même reculé au quatrième trimestre 2011 (-0,4 %) du fait principalement de la baisse de l'emploi intérimaire au cours de cette période.

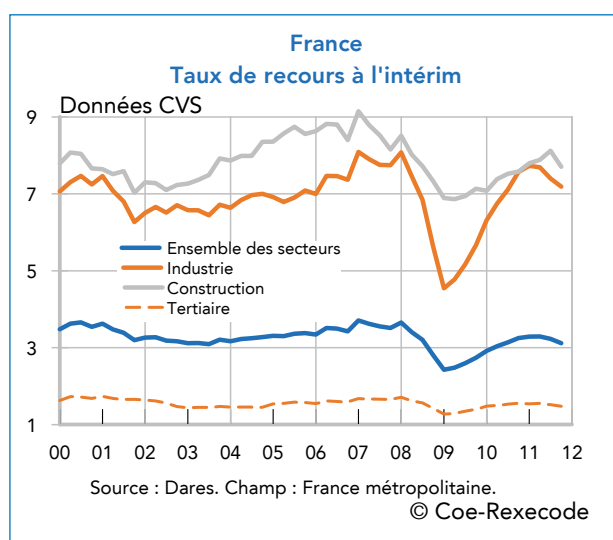
Retournement à la baisse de l'emploi, un moindre recours à l'intérim fin 2011

Depuis le premier trimestre 2009, l'emploi intérimaire dans le secteur marchand non agricole était orienté à la hausse. L'année 2011 marque la rupture de cette tendance, l'emploi dans l'intérim reculant à partir du troisième trimestre. Après une hausse de 6,3 % l'an au premier trimestre 2011 et de 1,7 % l'an au deuxième trimestre 2011, l'emploi



dans l'intérim dans le secteur marchand non agricole a reculé de 9 % l'an au troisième trimestre 2011 et de 13,6 % l'an au quatrième trimestre 2011. Son recul s'est poursuivi au cours des premiers mois de 2012.

Le recours à l'intérim est un outil de flexibilité privilégié par les entreprises afin d'adapter l'emploi à leur niveau d'activité. Signe que l'emploi s'est orienté à la baisse au cours de l'année 2011, on note un recul du taux de recours à l'intérim au cours de la seconde moitié de l'année 2011. Le taux de recours à l'intérim rapporte le nombre d'emplois intérimaires au nombre de salariés¹. Stable autour de 3,3 % à la fin 2010 et au premier semestre 2011, le taux de recours à l'intérim dans l'ensemble des secteurs s'élevait à 3,1 % au quatrième trimestre 2011. C'est dans le secteur de l'industrie que le recours à l'intérim a le plus baissé en passant de 7,7 % au premier trimestre 2011 à 7,2 % au quatrième trimestre 2011. Dans les secteurs de la construction et des services, le taux de recours à l'intérim a progressé au cours de l'année 2011 pour finalement reculer en fin d'année et atteindre un niveau proche de celui enregistré fin 2010. Le taux de recours à l'intérim s'élevait à respectivement 7,7 % et 1,5 % dans les secteurs de la construction et des services au quatrième trimestre 2011.



¹ L'emploi salarié retenu est celui des estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee.

Entre mars 2009 et mars 2011, 177 000 postes en intérim ont été créés ne venant toutefois pas compenser les 279 000 postes perdus entre février 2008 et mars 2009. Entre mars 2011 et mars 2012, 33 000 postes en intérim ont été perdus dans l'ensemble des secteurs d'activité. Sur l'année 2011, le nombre de salariés en intérim a reculé de 3,7 % et s'établissait à un peu plus de 568 000 salariés fin 2011. Selon les premières estimations, cette baisse se poursuivrait au début de l'année 2012. En mai 2012, le nombre d'intérimaires s'élèverait à environ 613 700 salariés selon les estimations de pôle emploi. Il est en recul de 6,8 % sur un an.

L'emploi dans le secteur non marchand recule en 2011

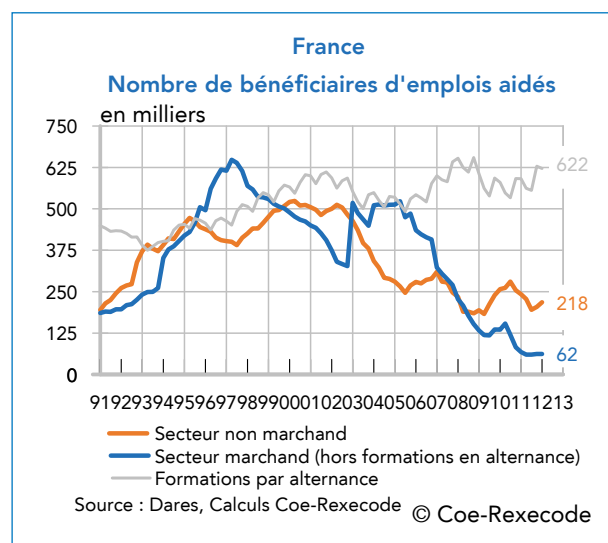
Au cours de l'année 2011, environ 15 000 emplois dans le secteur non marchand ont été perdus en France alors qu'environ 30 000 emplois avaient été créés en 2009 et en 2010. Le recul de l'emploi dans le secteur non marchand a été amorcé au quatrième trimestre 2010 et s'est poursuivi au cours des trois premiers trimestres 2011 (-0,6 % l'an au premier trimestre 2011, -0,3 % l'an au deuxième trimestre 2011 et -0,1 % l'an au troisième trimestre 2011). Seul le quatrième trimestre a vu le nombre d'emplois dans le secteur non marchand progresser (+0,1 % l'an), il en est allé de même au début de l'année (+0,4 % l'an). Le recul de l'emploi non marchand en France en 2011 s'est opéré sous l'effet de la baisse du nombre d'emplois aidés non marchands au cours de la période.

Recul de l'emploi aidé en 2011

L'emploi aidé dans le secteur non marchand a diminué de près de 20 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 alors qu'il avait progressé de 6,3 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Le recours à l'emploi aidé en soutien de l'emploi avait été limité durant la crise économique de 2008-2009 et la tendance au recul de ce type d'emploi s'est confirmé en 2011. Le nombre d'emplois aidés non marchands a diminué de près de 50 000 postes

entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011. Le nombre d'entrées en contrats uniques d'insertion non marchands (CUI-CAE) a été plus faible en 2011 (356 000 conventions signées) qu'en 2010 (377 000 conventions signées) ne compensant pas les sorties de CUI-CAE et celles des anciens contrats (contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et contrats d'avenir (CA)). D'après les dernières estimations publiées par la Dares, au premier trimestre 2012, le nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand s'élevait à environ 222 000 postes.

Le nombre d'emplois aidés dans le secteur marchand a continué à reculer en 2011 comme en 2010. Entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011, il a baissé de près de 25 % (-20 000 postes). Il avait reculé de près de 40 % (-54 000 postes) entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Le nombre d'entrées en contrat unique d'insertion marchand (CUI-CIE) a été près de deux fois moins important en 2011 qu'en 2010 avec 53 000 conventions signées en 2011 contre 113 000 conventions signées en 2010. Le nombre d'emplois aidés dans le secteur marchand, hors alternance, s'élevait à 62 300 postes au premier trimestre 2012 d'après les dernières estimations de la Dares.



Le recours aux formations en alternance est resté privilégié en 2011. Le nombre de contrats en alternance a continué de progresser au cours de la période (+ 6 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011, soit + 37 000 contrats). Le nombre de nouveaux contrats enregistrés en 2011 a été plus important qu'en 2010. Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage s'élevait à 290 500 en 2011 contre 284 000 en 2010. Le nombre de nouveaux contrats de professionnalisation atteignait 168 500 contrats en 2011 contre 143 500 contrats en 2010. Le nombre de contrats en alternance étaient de 622 000 au premier trimestre 2012 selon les chiffres publiés par la Dares.

Affaiblissement de l'emploi dans tous les secteurs d'activité au second semestre 2011

L'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole a progressé de 117 000 postes entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 soit davantage qu'en 2010 (+ 86 000 postes entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010). Cette plus forte hausse est due principalement à l'interruption temporaire des pertes d'emploi salariés enregistrées dans les secteurs de l'industrie et de la construction.

Entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011, le nombre d'emplois salariés **dans le secteur de l'industrie** a diminué de 3 000 postes (-0,1 %), soit une perte inférieure à celle enregistrée lors de l'année précédente (-69 000 postes entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 (-2,2 %)) d'après les Comptes nationaux. Le nombre de salariés dans l'industrie a même connu sa première hausse depuis 10 ans au deuxième trimestre 2011 avec une progression de 0,2 % l'an par rapport au trimestre précédent. L'emploi salarié dans le secteur de l'industrie est toutefois reparti à la baisse au second semestre 2011 (-0,1 % l'an au troisième trimestre 2011 et -0,5 % l'an au quatrième trimestre 2011 puis -0,6 % début 2012). Ces évolutions s'entendent « hors intérim », le nombre de salariés en intérim

étant comptabilisé dans le secteur des services plus précisément celui des « activités liées à l'emploi ». Au premier trimestre 2012, un peu moins de 3,1 millions de salariés travaillaient dans le secteur de l'industrie en France d'après les Comptes nationaux publiés par l'Insee.

La Dares effectue des estimations du nombre de salariés travaillant en intérim par secteur d'activité utilisateur. Elle effectue également en partenariat avec l'Insee des estimations de l'emploi salarié. Ces estimations peuvent différer des Comptes nationaux car il s'agit du niveau de l'emploi en fin de trimestre alors que les Comptes nationaux établissent un niveau d'emploi moyen sur tout le trimestre.

D'après les chiffres publiés par la Dares, le nombre de salariés en intérim dans le secteur de l'industrie a baissé de 5,6 % (-15 000 postes) entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 alors qu'il avait progressé de 34 % (+ 68 500 postes) entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Encore en progression au premier trimestre 2011 (+ 8,4 % l'an), le nombre de salariés en intérim dans l'industrie s'est stabilisé au deuxième trimestre (+ 0,3 %) puis a diminué au cours des deux trimestres suivants de respectivement 16,7 % et 12,1 % l'an. Le nombre de salariés en intérim dans l'industrie s'élevait à un peu plus de 255 000 postes au quatrième trimestre 2011 d'après les dernières estimations de la Dares, soit 46,5 % du total de l'emploi en intérim. D'après les premières estimations, au premier trimestre 2012, le recul de l'intérim dans l'industrie s'est poursuivi mais d'une moindre ampleur qu'aux trimestres précédents (-3,0 % l'an). En intégrant les salariés en intérim dans les effectifs, le nombre de salariés dans le secteur de l'industrie a ainsi reculé de 0,5 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 alors qu'il avait augmenté de 0,2 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010.

Dans le secteur de la construction, le rythme des destructions d'emplois hors intérim s'est également ralenti en 2011 avec 12 000 postes de salariés perdus entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 contre 25 000 entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 d'après les Comptes nationaux. Le rythme des pertes nettes d'emplois hors intérim dans le secteur de la construction a ralenti au premier semestre 2011 pour accélérer de nouveau au second semestre. Les effectifs seraient stabilisés début 2012.

D'après les estimations de la Dares, l'emploi en intérim dans le secteur de la construction a augmenté de 0,9 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 (+1 100 salariés) contre +5,7 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 (+6 500 salariés). Le rythme de créations d'emplois en intérim dans le secteur de la construction a été dynamique au cours des trois premiers trimestres de l'année 2011 (+12,9 % l'an au premier trimestre 2011, +4,1 % l'an au deuxième trimestre et +12,5 % l'an au troisième trimestre). Au quatrième trimestre, l'emploi en intérim dans le secteur de la construction s'est replié de 21,6 % l'an. Les effectifs en intérim dans la construction s'élevaient au quatrième trimestre 2011 à 120 000 salariés, soit 21,8 % du total des salariés en intérim. Selon les

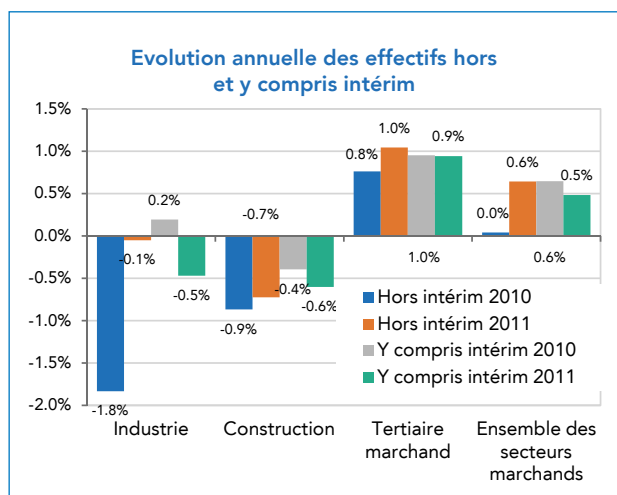
premières estimations, l'emploi en intérim dans le secteur de la construction serait de nouveau orienté à la hausse au premier trimestre 2012 (+11,8 % l'an).

En tenant compte des intérimaires, le nombre de salariés employés dans le secteur de la construction a reculé de 0,6 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 contre 0,4 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010.

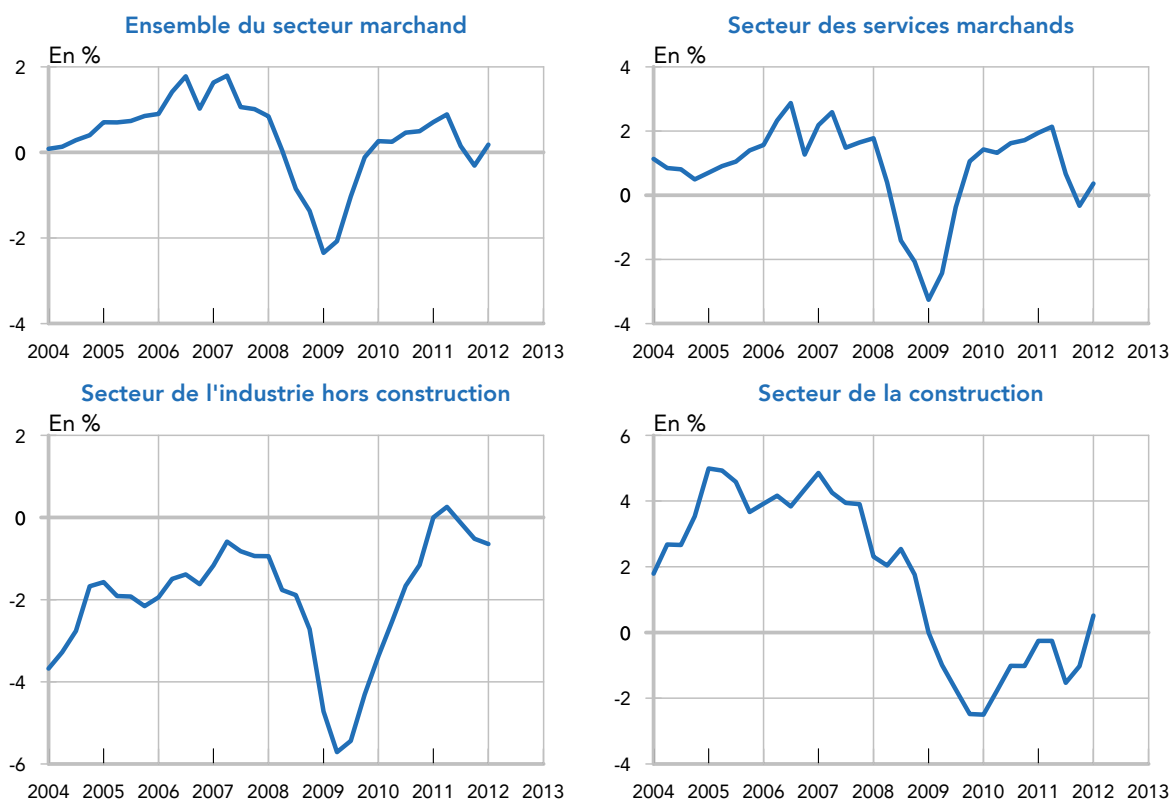
Dans le secteur des services principalement marchands, l'emploi salarié a progressé de 1,0 % (+132 000 salariés) entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 d'après les Comptes nationaux. Cette progression est plus faible que celle enregistrée un an auparavant (+1,5 % soit +180 000 salariés). Les données de l'emploi dans le secteur des services intègrent l'intérim quel que soit le secteur utilisateur dans les Comptes nationaux. Les données de l'emploi issues de l'enquête Emploi établies par l'Insee et la Dares permettent d'isoler l'intérim des effectifs employés.

L'emploi salarié dans les services hors intérim a progressé d'après la Dares de 1,0 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 (+112 000 postes). Il avait progressé de 0,8 % (+81 000 postes) durant l'année précédente. L'intérim dans le secteur des services a baissé de 4,9 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 alors qu'il avait connu une progression relativement forte un an auparavant (+13,6 %). En intégrant l'intérim dans les effectifs salariés, l'emploi dans le secteur des services marchands s'est accru de 0,9 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 (+102 600 postes) soit une progression équivalente à celle enregistrée l'année précédente.

Au total, l'évolution de l'emploi hors intérim a été plus favorable en 2011 à celle relevée en 2010 dans tous les secteurs d'activité. Néanmoins, eu égard



France
Créations nettes d'emploi intérieur salarié
(variation sur un trimestre en rythme annuel)



Source : INSEE, comptes nationaux

© Coe-Rexecode

l'évolution de l'emploi intérimaire, moins favorable en 2011, l'évolution de l'emploi y compris intérim a été moins favorable dans tous les secteurs par rapport à 2010.

Recul des tensions sur le marché du travail

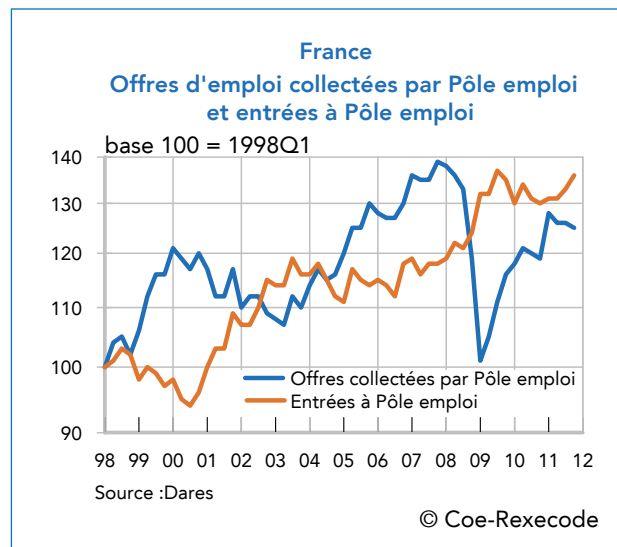
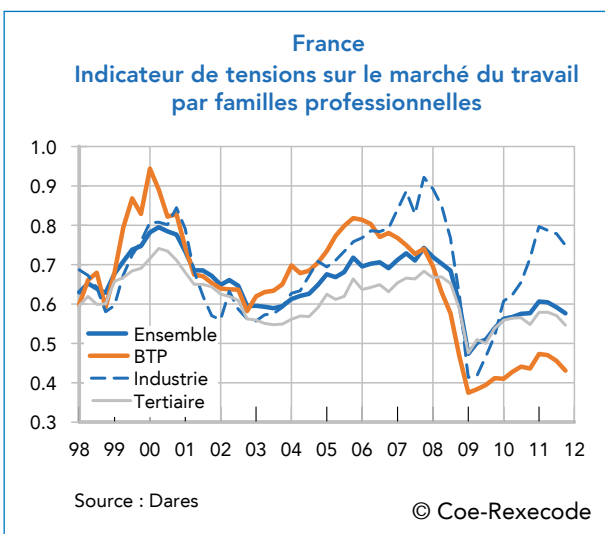
Le retournement de tendance dans l'évolution de l'emploi est visible également dans l'évolution des tensions sur le marché du travail par familles professionnelles. L'indicateur de tension sur le marché du travail, publié par la Dares, rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi.

En hausse depuis le deuxième trimestre 2009, l'indicateur de tensions sur le marché du travail dans l'ensemble des secteurs d'activité est en léger repli depuis le début du second semestre 2011. Sur un an, l'indicateur de tensions sur le marché du travail est resté stable. Par rapport au creux conjoncturel du premier trimestre 2009, l'indicateur de tension sur le marché du travail progresse de près de 22 % mais son niveau demeure encore 12 % en deçà de sa moyenne de longue période calculée par la Dares sur la période allant du premier trimestre 1998 au quatrième trimestre 2011. Les flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont augmenté au premier trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent (+7,3 %) puis

cette tendance s'est inversée au cours des trimestres suivants. Les flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont baissé de 2,1 % au deuxième trimestre, s'est stabilisé au troisième trimestre et a reculé de nouveau au quatrième trimestre (-1,1 %). Dans le même temps, les entrées à Pôle emploi qui étaient sur une tendance baissière se sont retournées à la hausse dès le début de l'année 2011. Elles ont augmenté de 0,6 % au premier trimestre 2011, se sont stabilisées au deuxième trimestre puis se sont à nouveau accrues au troisième et quatrième trimestre (respectivement +2,1 % et +2 %). La diminution, dans le même temps, des flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi et la hausse des entrées à Pôle emploi expliquent le retournement à la baisse de l'indicateur de tension sur l'année 2011.

Le retournement à la baisse de l'indicateur de tensions sur le marché du travail est visible dans toutes les familles professionnelles

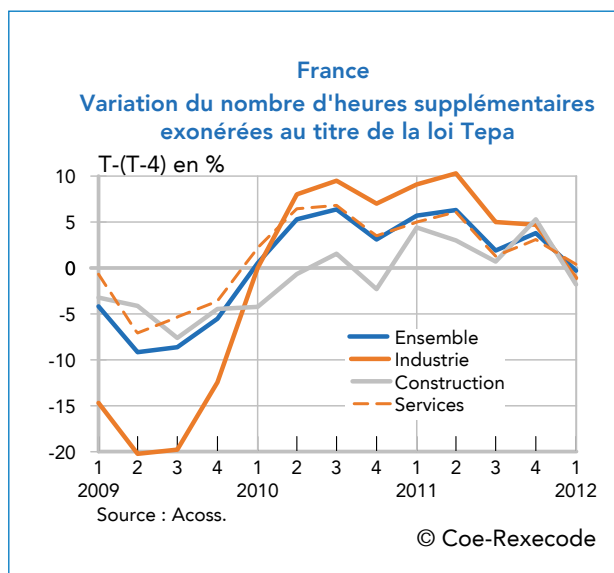
Dans le secteur de l'industrie, l'indicateur de tensions sur le marché du travail est orienté à la baisse au deuxième trimestre 2011 pour la première fois après huit trimestres de hausse soutenue. Ce repli provient de l'augmentation des entrées à Pôle emploi et de la diminution dans le même temps des offres d'emploi dans les métiers



industriels. D'après la Dares, cette évolution s'accompagne d'une diminution de la part des offres d'emploi durables et d'un fléchissement du taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi. L'indicateur de tensions sur le marché du travail demeure dans le domaine de l'industrie au quatrième trimestre 2011 supérieur à sa moyenne enregistrée sur longue période.

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les tensions sur le marché du travail se situent au quatrième trimestre 2011 légèrement en deçà de leur niveau du quatrième trimestre 2010. Les tensions sur le marché du travail dans le BTP sont orientées à la baisse depuis le deuxième trimestre 2011 et demeurent au quatrième trimestre 2011 très inférieures à leur moyenne sur longue période (-34 %), du fait notamment du niveau élevé des entrées à Pôle emploi dans ce secteur.

Dans le secteur tertiaire, les tensions sur le marché du travail se sont également retournées à la baisse dès le deuxième trimestre 2011, s'inscrivant au quatrième trimestre 2011 à un niveau proche de celui enregistré un an auparavant. L'emploi dans le secteur tertiaire a moins souffert de la crise que les autres secteurs d'activité conduisant à un rebond moins dynamique. Au total, l'indicateur



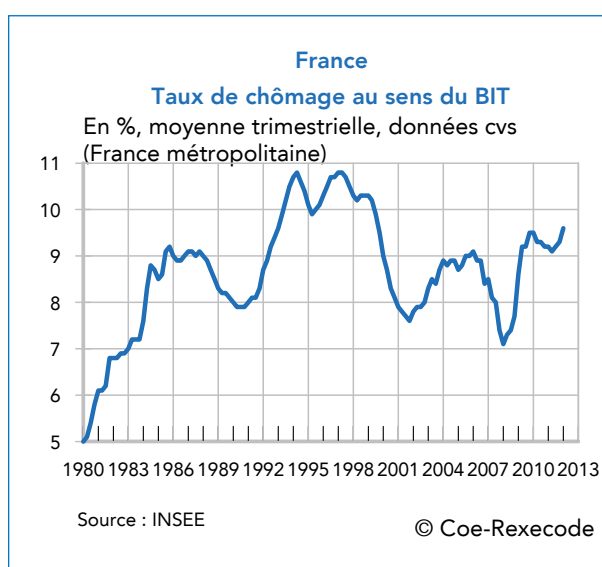
des tensions sur le marché du travail dans le secteur tertiaire demeure au quatrième trimestre 2011 inférieur de 11 % à sa moyenne enregistrée sur longue période (1er trimestre 1998-4ème trimestre 2011) et calculée par la Dares.

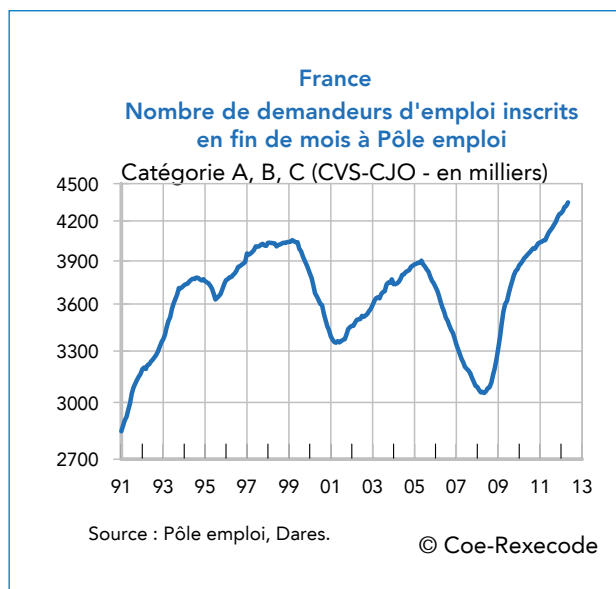
Le rythme de progression des heures supplémentaires ralentit en 2011

Autre outil de flexibilité utilisé par les entreprises pour ajuster l'emploi à l'activité, les heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas ont continué de progresser en 2011 mais à un rythme qui s'est ralenti au second semestre. Au premier trimestre 2011 par rapport au même trimestre de l'année précédente, le taux de croissance du nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas dans l'ensemble des secteurs d'activité s'élevait à 6,2 %. Il a atteint 6,7 % au deuxième trimestre 2011. Le rythme de progression des heures supplémentaires s'est nettement ralenti au second semestre 2011. Il s'élevait à respectivement 2 % et 3,8 % aux troisième et quatrième trimestres 2011. Selon les premières estimations réalisées par l'Acoss, le nombre d'heures supplémentaires dans l'ensemble des

secteurs d'activité serait en léger repli (-0,3 %) au premier trimestre 2012 par rapport au premier trimestre 2011.

Cette tendance au ralentissement de la croissance des heures supplémentaires en 2011 est visible dans l'ensemble des secteurs. Dans l'industrie, par rapport au même trimestre de l'année précédente, le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas a augmenté de 9,6 % au premier trimestre 2011, de 10,5 % au deuxième trimestre puis de 4,5 % et 4,7 % au cours des deux derniers trimestres de l'année 2011. Selon les premières estimations, il serait en recul de 1,1 % au premier trimestre 2012. Dans le secteur de la construction, le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas a augmenté de 5,1 % au premier trimestre 2011, de 3,7 % au deuxième trimestre, de 1,2 % au troisième trimestre et de 5,3 % au quatrième trimestre. Il reculerait de 1,8 % au premier trimestre 2012 selon les premières estimations. Dans le secteur des services marchands, le rythme de progression des heures supplémentaires est plus faible au second semestre 2011 qu'au premier. Le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas serait stable dans le secteur des services marchands au premier trimestre 2012 par rapport au premier trimestre 2011.





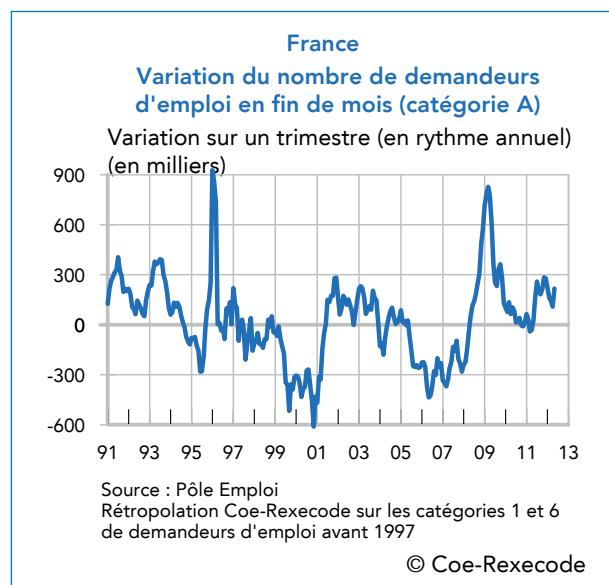
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et « tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi » (catégories A, B et C) s'élevait en France métropolitaine à un peu moins de 4,25 millions en décembre 2011. Sur l'année 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C a progressé de 222 500 personnes, soit une hausse de 5,5 %. D'après les dernières estimations, le nombre de demandeurs d'emploi « tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi » s'élevait à un peu moins de 4,32 millions de personnes en avril 2012 et avait progressé de 1,5 % sur les quatre premiers mois de l'année (+ 65 000 demandeurs d'emplois). Depuis mai 2008, date du dernier point bas, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a augmenté de 41,5 %, soit + 1,27 millions de demandeurs d'emploi.

Le taux de chômage augmente depuis le deuxième trimestre 2011

Le taux de chômage au sens du BIT est à nouveau orienté à la hausse depuis le deuxième trimestre 2011. Le taux de chômage au sens du BIT s'élevait en moyenne au quatrième trimestre 2011 à 9,8 % de la population active en France (DOM compris) et à 9,3 % de la population active en France métropolitaine (soit 2,66 millions de chômeurs). Selon les premières estimations publiées par l'Insee, le taux de chômage continuait de progresser au premier trimestre 2012 et franchissait pour la première fois depuis la fin de l'année 1999 la barre des 10 % de la population active. Sur le champ de la France métropolitaine, le taux de chômage s'élevait au premier trimestre 2012 à 9,6 % de la population active, soit un peu moins de 2,75 millions de chômeurs.

Au cours de la seule année 2011, le nombre de chômeurs a progressé en France métropolitaine de 53 000 personnes. La hausse semble s'accélérer au premier trimestre 2012 qui enregistre, en moyenne, 86 000 chômeurs de plus qu'au quatrième trimestre 2011 selon les premières estimations de l'Insee.

Pour la seule catégorie A, c'est-à-dire sans emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 2,92 millions en mai 2012 et a progressé de 8 % sur un an. Sur la seule année 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé de 5,4 % (+ 147 000 demandeurs d'emploi).



En avril 2012, le nombre d'entrées à Pôle emploi a dépassé le nombre de sorties de 11 500 inscrits. Le nombre d'entrées à Pôle emploi s'élevait en avril 2012 à 476 000 et le nombre de sorties à 465 000.

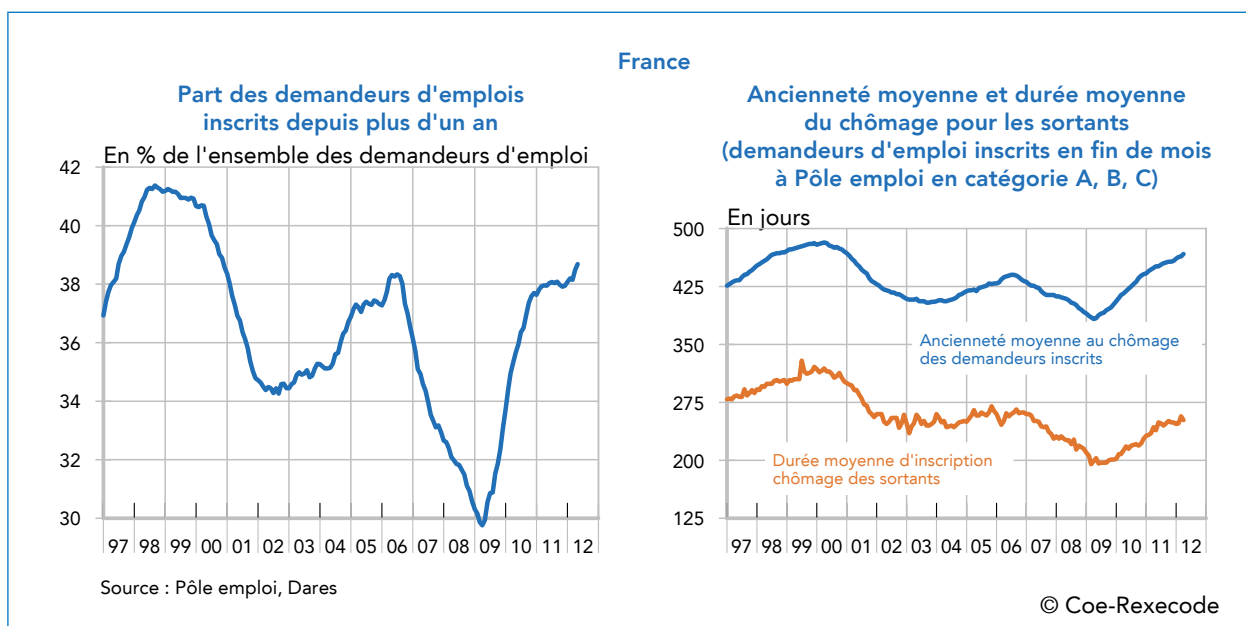
Le nombre d'entrées à Pôle emploi est porté principalement par les fins de CDD (25,2 % des entrées en avril 2012) et par les « autres cas » qui recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation mais intégrant les entrées pour rupture conventionnelle de CDI. Cette catégorie « autres cas » constituent 42 % des entrées à Pôle emploi en avril 2012. Le nombre de demandes de ruptures conventionnelles homologuées au mois de mars 2012 (dernière donnée disponible) était de 23 500, soit 11,8 % des entrées à Pôle emploi pour « autres cas » et 4,9 % du total des entrées à Pôle emploi.

Le nombre d'entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C en avril 2012 a reculé par rapport au mois précédent de 0,8 % et de 0,2 % sur un an en France métropolitaine. Par rapport à mars 2012, le nombre d'entrées à Pôle emploi pour fins de missions d'intérim est en hausse en avril

(+0,3 %) tout comme les entrées pour licenciements économiques (+13,8 %) intégrant les fins de conventions de conversion, de PAP (projet d'action personnalisé) anticipés et de CRP (convention de reclassement personnalisé).

Le nombre de sorties de catégories A, B et C est du à 21,1 % en avril 2012 à des reprises d'emploi déclarées, à 7,1 % à des entrées en stage ; la plus forte proportion de sorties de Pôle emploi étant due aux cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (43,4 %) et aux radiations administratives (10,5 %).

Le nombre de sorties de Pôle emploi de catégories A, B et C sont en hausse sur un mois en avril 2012 (+4,3 %) et en recul sur un an (-1,5 %). Les reprises d'emploi déclarées ont reculé de 1,4 % sur un mois et de 6,4 % sur un an. Les sorties pour cessations d'inscription pour défaut d'actualisation et pour radiations administratives ont progressé de respectivement 12,8 % et de 13,3 % sur un mois et de 2,2 % et 3,6 % sur un an.



L'ancienneté et la durée d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois continuent de progresser

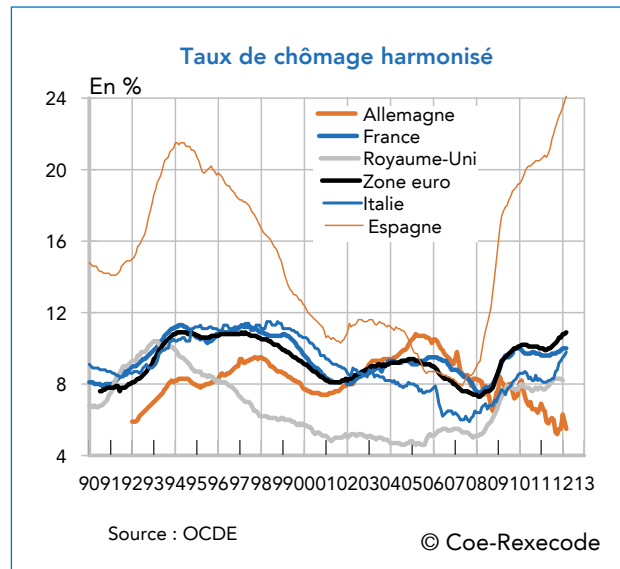
Sur les 4,32 millions de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C inscrits à Pôle emploi en avril 2012, 38,5 % étaient inscrits depuis un an ou plus. Cette proportion est en hausse de 0,3 point sur un mois et de 0,5 point sur un an. L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi s'élevait à 467 jours en avril 2012 soit 3 jours de plus qu'en mars et 18 jours de plus qu'en avril 2011.

La durée moyenne d'inscription sur les listes de Pôle emploi des sortants de catégories A, B et C s'élevait à 252 jours en France métropolitaine en avril 2012, soit 5 jours de moins qu'en mars 2012 mais 9 jours de plus qu'en avril 2011. C'est pour les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sortant de catégories A, B et C que la durée moyenne d'inscription sur les listes de Pôle emploi est la plus longue avec 428 jours en moyenne en avril 2012, soit 32 jours de plus qu'en avril 2011.

Performances comparées de la France et des pays européens en matière d'emploi

Un taux de chômage au plus haut dans la zone euro depuis la création de l'Union monétaire

Le taux de chômage harmonisé² corrigé des variations saisonnières s'est élevé à 11,0 % en avril 2012 dans la zone euro à 17 pays, soit un niveau stable par rapport à mars 2012. Ce niveau de chômage est le plus élevé jamais enregistré depuis la création de l'Union monétaire en 1999. Selon les



estimations d'Eurostat, ce sont 17,4 millions de personnes qui étaient au chômage en avril 2012 dans la zone euro à 17 pays soit 110 000 personnes de plus qu'en mars 2012 et 1,8 million de personnes de plus qu'en avril 2011 où le taux de chômage atteignait 9,9 % de la population active. Le taux de chômage harmonisé dans la zone euro se situe autour de la basse des 10 % de la population active voir la dépasse depuis octobre 2009.

Dans l'Union européenne à 27 pays, le taux de chômage harmonisé s'est établi à 10,3 % en avril 2012, soit 0,1 point de plus qu'en mars 2012 et 0,8 point de plus qu'en avril 2011. Selon les estimations d'Eurostat, 24,7 millions de personnes étaient au chômage en avril 2012 dans l'Union européenne soit 102 000 de plus qu'en mars et 1,93 million de plus qu'en avril 2011.

Parmi les pays membres de la zone euro, les taux de chômage les plus bas en avril 2012 ont été enregistrés en Autriche (3,9 %), au Luxembourg et aux Pays-Bas (5,2 %) et en Allemagne (5,4 %). Les

² Eurostat calcule des taux de chômage harmonisé pour les Etats membres, la zone euro et l'Union européenne. Ces taux sont basés sur les définitions recommandées par l'Organisation internationale du travail (OIT). Le calcul est basé sur une source harmonisée qui est l'enquête communautaire sur les Forces de travail.

taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Espagne (24,3 % de la population active), au Portugal (15,2 %) et en Irlande (14,2 %). Sur un an, le taux de chômage a augmenté dans 11 pays membres de la zone euro et a baissé dans 5 pays, le taux de chômage harmonisé est resté stable en Irlande sur la période.

Des évolutions de l'emploi contrastées en Europe

Après deux années de baisse, l'emploi total dans l'ensemble de l'économie progresse de 0,1 % dans la zone euro à 17 pays entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011. La France enregistre sur la période une progression plus forte (+0,3 %) que celle observée en moyenne dans la zone euro. La variation de l'emploi dans la zone euro continue d'être tirée à la baisse par la variation de l'emploi en Espagne. Le recul de l'emploi total dans l'ensemble de l'économie a été plus prononcé entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011 (-601 000 emplois, soit -3,3 %) qu'un an auparavant (-238 000 emplois, soit -1,3 %). A l'opposé, la situation allemande où l'emploi progresse fortement en 2011 (+1,14

millions d'emplois, soit +2,9 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011). En Italie, l'emploi total dans l'ensemble de l'économie progresse légèrement d'une amplitude comparable à celle enregistrée en 2010 (+0,1 %). Au Royaume-Uni, l'emploi total dans l'ensemble de l'économie est resté stable en 2011 alors qu'il avait progressé de près de 0,6 % en 2010.

Dans le secteur de l'industrie manufacturière, l'emploi total a progressé en France de 0,1 % (+3 400 postes) entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011, soit une progression plus faible que celle enregistrée en moyenne dans la zone euro à 17 pays (+0,6 % soit +132 000 emplois). Après deux années de baisse (-5,4 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009 et -0,9 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010), l'emploi total dans l'industrie manufacturière est à nouveau orienté à la hausse en Allemagne (+2,6 % soit +203 000 emplois) tout comme en Italie (+2,1 % en 2011 après -6,1 % en 2009 et -1,5 % en 2010). En Espagne, l'emploi total dans l'industrie manufacturière continue de

**Comparaison de la variation de l'emploi total
variation (en milliers d'emplois entre le quatrième trimestre de chaque année
et le quatrième trimestre de l'année précédente)**

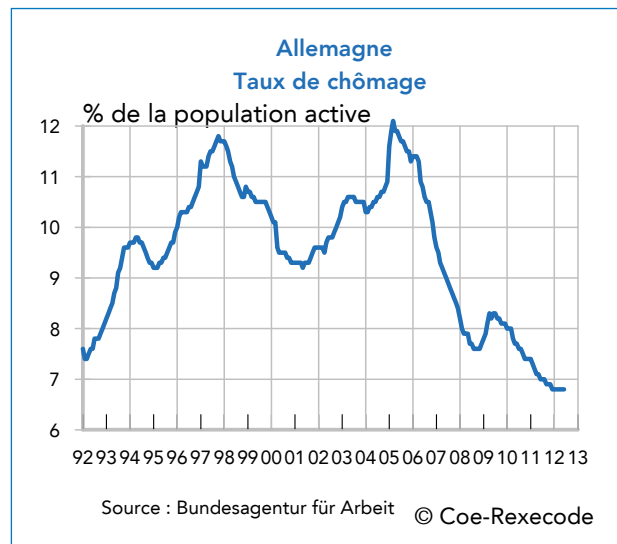
Emploi total	2009		2010		2011	
	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En %
Ensemble de l'économie						
Zone euro (17)	-2 806,4	-1,9	-330,7	-0,2	117,0	0,1
Allemagne	14,1	0,0	51,9	0,1	1 139,5	2,9
Espagne	-1 210,9	-6,1	-237,7	-1,3	-600,7	-3,3
France	-360,8	-1,4	142,8	0,6	82,0	0,3
Italie	-427,5	-1,8	13,5	0,1	17,7	0,1
Royaume-Uni	-411,7	-1,4	174,4	0,6	9,5	0,0
Industrie manufacturière						
Zone euro (17)	-1 750,1	-7,1	-346,1	-1,5	131,6	0,6
Allemagne	-445,6	-5,4	-71,5	-0,9	203,0	2,6
Espagne	-360,6	-12,9	-54,6	-2,2	-97,0	-4,1
France	-226,8	-6,2	-90,8	-2,6	3,4	0,1
Italie	-281,0	-6,1	-64,0	-1,5	90,8	2,1
Royaume-Uni	-445,2	-13,8	101,3	3,6	-24,7	-0,9

Source : Eurostat, enquête sur les Forces de travail.

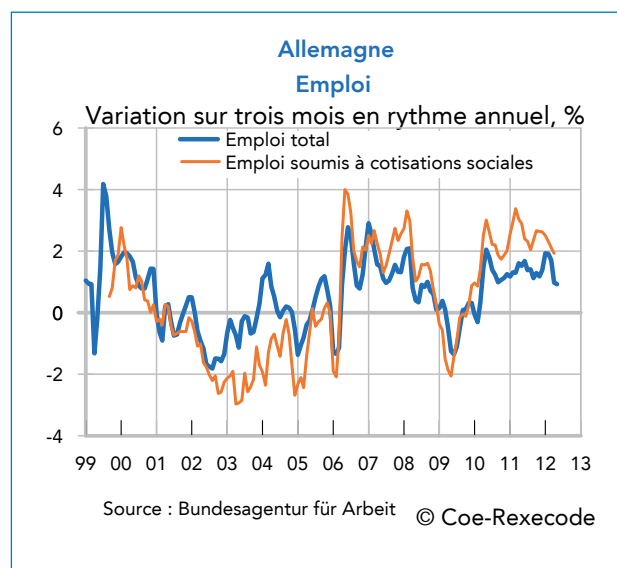
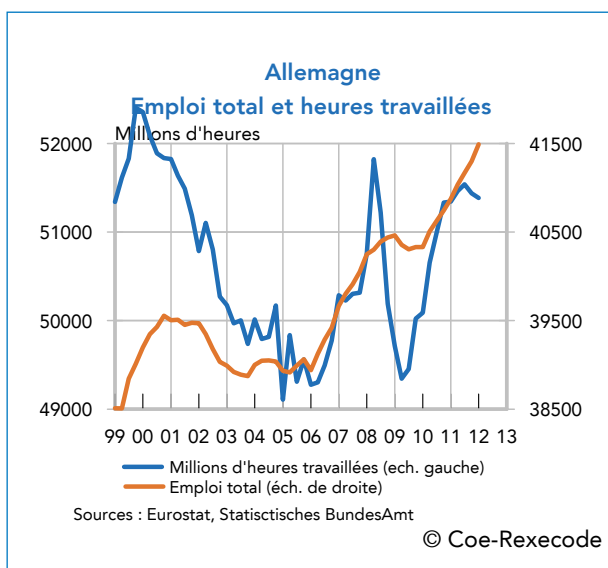
baisser (-4,1 % en 2011 après -12,9 % en 2009 et -2,2 % en 2010). Au Royaume-Uni, l'emploi total dans l'industrie manufacturière est à nouveau orienté à la baisse en 2011 (-0,9 % entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2011) après avoir augmenté de 3,6 % l'année précédente.

L'embellie du marché de l'emploi s'est poursuivie en Allemagne

Le marché du travail allemand connaît une évolution singulière comparée aux autres pays de l'OCDE, de sorte que le taux de chômage outre-Rhin au début de l'année 2012 est inférieur au point bas qui prévalait avant crise. Au moment du déclenchement de cette dernière, le taux de chômage s'était apprécié, atteignant plus de 8 % dans le courant de l'année 2009. Depuis une diminution s'est amorcée. Il a ainsi atteint 6,7 % au mois de mai dernier, ce qui représente près de 2,9 millions de chômeurs. Au total, le taux de chômage allemand a reculé de plus de 20 % entre le point bas d'avant crise et le début de l'année 2012.



Ces évolutions en termes d'emploi et de chômage ont notamment été obtenue par une réduction marquée du nombre d'heures travaillées par tête en 2009. Celle-ci a entraîné une dégradation de la productivité apparente du travail. Un ajustement s'est donc opéré sur le marché du travail allemand, mais à la différence de ce qui a pu être observé dans d'autres pays, il ne s'est pas manifesté par une baisse de l'emploi mais par une contraction des heures travaillées par tête.



La réduction du nombre d'heures travaillées par tête s'explique par le recours massif au chômage partiel. La participation au programme de chômage partiel dans l'emploi total s'est particulièrement accentuée au début de la crise, passant de 0,1 % en 2007 à 3,2 % en 2009. A la fin de l'année 2011, ce ratio s'élève à 0,2 %. D'autres dispositifs ont également été mobilisés comme la baisse du temps de travail hebdomadaire réglementé, la liquidation des actifs des comptes épargne-temps ou encore la diminution du recours aux heures supplémentaires et la hausse de l'emploi à temps partiel.

Face au déclin démographique et aux tensions observées sur le marché du travail, les autorités allemandes ont opté pour la mise en place de dispositifs de maintien en emploi. L'Allemagne fait face à un recul de sa population en âge de travailler ce qui a provoqué des pénuries de main-d'œuvre de plus en plus prononcées. 489 000 emplois vacants étaient dénombrés en mai 2012. Malgré le vieillissement de la population, la population active s'est accrue au cours des dix dernières années grâce aux réformes qui ont renforcé les incitations à travailler. L'emploi total est ressorti à 41,5 millions d'actifs au premier trimestre 2012. L'emploi soumis à cotisation sociale a concerné 28,4 millions de personnes en 2011, en hausse de 2,4 % par rapport à 2010.

La mobilisation de dispositifs de maintien en emploi a été facilitée par la bonne situation financière des entreprises. Les entreprises allemandes ont bénéficié de la phase d'expansion qui a précédé la crise. Elles ont également tiré parti de la politique de modération salariale en vigueur au cours des dix dernières années leur permettant de préserver l'emploi. Cette bonne santé financière a permis aux entreprises allemandes de supporter des pertes de productivité et une baisse des taux de marge. La période 2011-2012 pourrait marquer la fin de cette période de modération salariale. Trois mois après le lancement de la saison des négociations salariales, un « accord étalon » a été trouvé dans la métallurgie au mois de mai 2012

prévoyant une hausse des rémunérations de 4,3 % cette année pour 800 000 salariés du Bade-Wurtemberg, un niveau jamais atteint depuis 1991. Le taux de salaire horaire pour l'ensemble de l'économie a progressé de 3,2 % l'an au premier trimestre 2012.

Réformes du marché du travail en Espagne et Italie

L'Espagne et l'Italie ont entrepris de profondes réformes de leurs marchés du travail, afin de le rendre plus flexibles et efficaces. A long terme, ces mesures favoriseraient la compétitivité des économies espagnole et italienne, et favoriseraient l'emploi.

Dans les deux cas, le marché du travail présente un dualisme accru, avec, d'un côté des CDI très protégés, et d'un autre, des contrats CDD précaires et pratiquement sans aucune protection. Dans cette deuxième catégorie, les jeunes représentent une part importante.

La réforme du marché du travail en Espagne présente trois objectifs principaux. Premièrement, différentes mesures pour réduire la dualité du marché du travail et garantir des emplois stables, notamment pour les jeunes et les chômeurs de longue durée, ont été adoptées. Notamment, des déductions fiscales ou des bonifications des charges patronales sont prévues en cas d'embauche d'un jeune ou d'un chômeur de longue durée. Par ailleurs, l'interdiction de renouveler des CDD pendant plus de 24 mois sera restaurée dès 2013.

Le deuxième objectif de la réforme consiste à favoriser la flexibilité et la mobilité de la main-d'œuvre. Dans ce cadre, les indemnités exigées en cas de licenciement injustifié ont été réduites, et les conditions de licenciement pour cause économique ont été assouplies. Une aide aux entreprises en difficulté a par ailleurs été instaurée à travers la possibilité d'un allègement

de 50 % des charges patronales de sécurité sociale en cas de suspension du contrat de travail pour cause économique. Enfin, en ce qui concerne les négociations salariales, les accords d'entreprise seraient prioritaires sur tout autre accord intervenant sur un niveau supérieur. Le troisième volet de la réforme vise à soutenir et promouvoir la formation des travailleurs. Ainsi, la reconnaissance du droit à la formation a été élargie à tous les employés, un « chèque formation » a été mis en place et le contrat d'apprentissage sera favorisé.

En Italie, la réforme du marché du travail repose, de son côté, sur la « flexi-sécurité ». Selon le gouvernement, l'objectif est d'assurer une plus grande flexibilité tout en garantissant aux travailleurs une protection généralisée. L'idée est de faciliter les licenciements, mais aussi les embauches, de sorte que le marché du travail et le coût pour les entreprises puissent s'adapter aux variations conjoncturelles. Parallèlement, une protection sociale accrue garantirait des revenus aux travailleurs en période de chômage. Parmi les principales réformes, une simplification radicale du marché du travail est prévue avec la réduction du nombre de types de contrats à durée déterminée qui passerait de quarante-six à huit. Les conditions de licenciement pour cause économique seraient par ailleurs assouplies. Afin de réduire la dualité du marché du travail et de favoriser les CDI, le taux de cotisation sociale à l'assurance pour l'emploi serait majoré pour les CDD à 2,7 % contre 1,3 % pour les CDI.

La réforme prévoit également la mise en place d'une forme de rupture de contrat « à l'amiable » qui permettrait de se séparer d'un employé en lui versant des indemnités. Enfin, un nouveau contrat de référence serait introduit. Celui-ci comporterait une sorte de période d'essai de trois ans qui prendrait la forme d'un « contrat unique d'apprentissage ». Pendant cette période, l'employeur aurait le droit de licencier l'employé. Toutefois, au bout des trois ans, l'employé devrait être intégré dans l'entreprise de façon permanente (CDI). La durée et le montant des prestations de chômage vont être abaissés. Dans le cadre du nouveau système, le

versement des indemnités se limitera à 12 mois. Le montant et la durée des allocations chômage ont été réduits. Celles-ci auraient une durée maximale de douze mois (dix-huit mois pour les seniors) et diminueraient de 15 % par mois dès le sixième mois (douzième mois pour les seniors) afin d'inciter les chômeurs à intensifier leur recherche d'emploi. Pourtant, les allocations chômage deviendraient « universelles ». La réforme prévoit par ailleurs l'introduction d'un congé paternité dans certaines branches, ainsi que la constitution d'un fonds de soutien aux seniors sans emploi.

Perspectives : poursuite du recul de l'emploi salarié marchand en France en 2012, stabilisation courant 2013

L'anticipation d'évolution de l'emploi en France que nous avons retenue en avril 2011 lors de l'exercice identique de prévisions des effectifs employés n'a pas été vérifiée. Nous anticipions alors que l'emploi salarié marchand augmenterait de 174 000 postes nets au cours de l'exercice 2011 avant que ce rythme fléchisse à 115 000 postes nets courant 2012. Ce fléchissement est intervenu plus tôt que nous ne l'anticipions. Il a été également beaucoup plus marqué. L'explication principale résidant dans le fléchissement plus marqué de l'activité que celui que nous attendions alors.

Stagnation de l'activité

Sur ce point, nous retenons qu'une phase de contraction temporaire de l'activité est en cours. Elle laisserait la place à une croissance seulement modérée en 2013. Celle-ci serait associée en premier lieu au soutien exercé par l'impact positif pour la compétitivité de la dépréciation de l'euro. Elle serait freinée par la fragilisation des résultats des sociétés non financières et par la hausse probable des prélèvements obligatoires. Le PIB progresserait de 0,3 % en moyenne annuelle en 2012 puis de 0,8 % en 2013.

Plus précisément, le fléchissement du rythme de croissance de l'économie française paraît se prolonger au deuxième trimestre 2012. L'évolution récente de l'économie française confine à un retour dans une phase récessive. Les anticipations des agents (entreprises comme ménages) sont révisées à la baisse sur fond d'une perception d'un risque macroéconomique accru. La demande de crédit en provenance des agents privés est orientée à la baisse. Les mises en chantier de logement comme de constructions non résidentielles reculent vivement. La consommation des ménages en produits manufacturés se replie. Les indices de climat des affaires rechutent depuis trois mois dans la plupart des secteurs et ne confirment pas les signes d'amélioration entrevus fin 2011 et début 2012.

Les freins à l'activité : hausse des prélèvements et dégradation de la situation financière des entreprises

Deux freins majeurs à l'évolution de l'activité se manifestent. D'une part, la situation financière des entreprises, pour leur activité en France, apparaît très fragile. L'amorce d'un redressement des profits qui était intervenue en 2010 ne s'est pas prolongée. Fin 2011, le niveau des profits avant distribution restait inférieur de près de 6 % à son niveau de 2007 et les anticipations d'évolution de leurs résultats d'exploitation que formulent les chefs d'entreprise du secteur des services comme de l'industrie se sont réorientées à la baisse.

D'autre part, le probable alourdissement des prélèvements fiscaux et sociaux, en particulier ceux pesant sur les entreprises, viendra peser sur la croissance. Outre les mesures incluses dans les précédentes lois de finances déjà votées qui ont un impact dès 2012 (majoration du taux d'IS pour les grandes entreprises, limitation du report des déficits, hausse des prélèvements sur les plus-values,...), cet alourdissement pourrait concerner les entreprises pour un montant supérieur à 20 milliards d'euros, soit près de 7 % de l'excédent brut d'exploitation réalisée par les sociétés non financières sur le territoire. La hausse des prélèvements sur les ménages qui serait associée à la mise

en œuvre des propositions du programme électoral du Président de la République serait d'un montant proche de 12 milliards d'euros, soit environ un point de leur revenu disponible brut. Elle s'ajouterait aux mesures adoptées précédemment (suppression de dérogations de CSG, contribution sur les hauts revenus, hausse des prélèvements sociaux sur les revenus du capital et l'épargne salariale...) pour aboutir à un recul du pouvoir d'achat du RDB des ménages en 2012 et 2013.

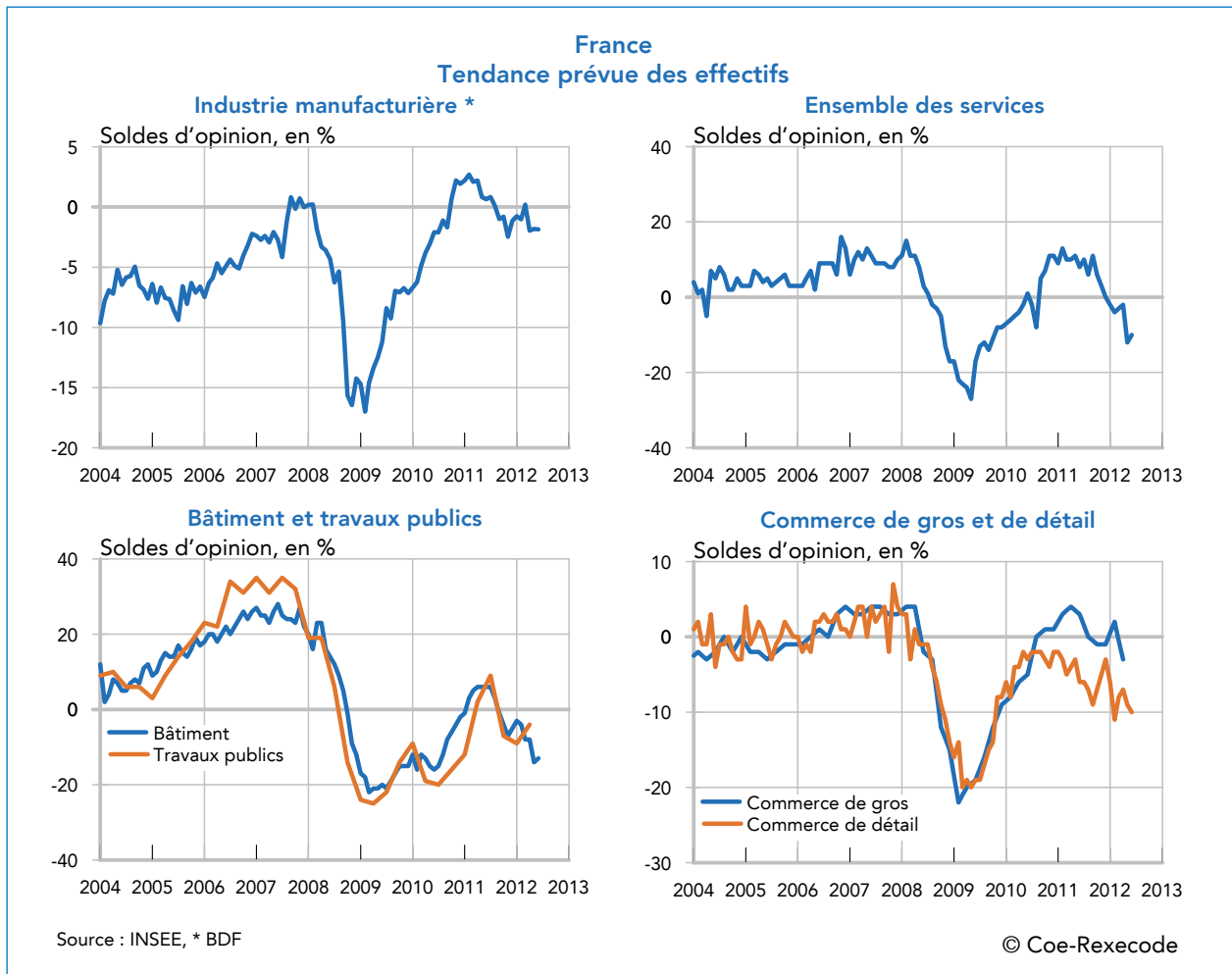
Un soutien apporté à court terme par le change

Freinée à court terme par l'effort de restauration de la situation budgétaire, la croissance trouverait un renfort en provenance de la demande extérieure. Celui-ci se fait toutefois encore attendre. Les exportations ne progressent qu'à peine (1,3 % l'an en valeur sur trois mois en avril). Elles pourraient accélérer quelque peu si la dépréciation de l'euro contre les principales devises venait à se poursuivre. C'est l'hypothèse que nous retenons. La dérive des exportations redeviendrait alors légèrement supérieure à celle de la demande mondiale en même temps que la hausse du prix des importations viendrait freiner la progression de ces dernières.

Un second élément de soutien, à court terme, de la croissance est à rechercher dans la baisse du cours des matières premières, et notamment du pétrole. Celle-ci vient restituer un peu de pouvoir d'achat à l'ensemble des agents. La hausse des prix à la consommation se modérerait sensiblement. Elle serait quasiment nulle sur la seconde partie de l'année 2012 et limitée à 1,4 % en 2013.

Recul de l'emploi salarié marchand en 2012, vers une stabilisation en 2013

La faible croissance de l'activité en 2013 après une quasi-stagnation en 2012 se traduirait par un nouveau recul de l'emploi salarié marchand au



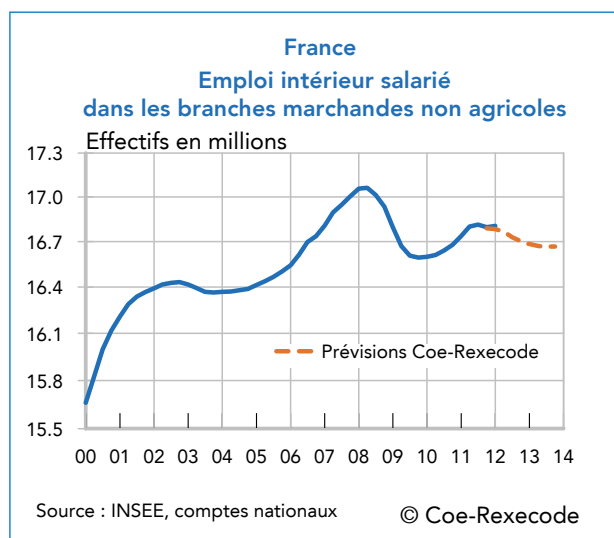
cours de cette année. Il serait quasiment stable en cours d'année prochaine.

L'orientation récente des enquêtes de conjoncture plaide dans ce sens. En particulier, les opinions des chefs d'entreprise du secteur des services sur l'évolution prévue des effectifs ont brutalement chuté en mai. Si elles sont encore très éloignées du record à la baisse qui avait été observé début 2009, elles retrouvent un niveau bas qui avait déjà été atteint par le passé en 2003, une année au cours de laquelle une phase de recul temporaire de l'emploi salarié était intervenue dans les activités de services. Les opinions des chefs d'entreprise du secteur de la construction comme de ceux du commerce de gros et du commerce de détail quant

à l'évolution prévue de l'emploi se sont également sensiblement dégradées depuis le début de l'année.

Elément plus favorable, les opinions des chefs d'entreprise du secteur industriel, interrogés en avril dernier, restaient dans une zone encore plutôt favorable ne laissant pas anticiper d'ajustement marqué de l'emploi dans ce secteur. L'appréciation de l'évolution récente de l'emploi s'est cependant dégradée au cours des deux derniers mois dans l'industrie selon l'enquête réalisée auprès des directeurs d'achat du secteur industriel.

Contrairement à la situation qui avait prévalu au cours de la phase récessive de 2008-2009 durant



Plus précisément, nous retenons que les effectifs salariés marchands (au sens de la comptabilité nationale) reculeraient de 87 000 postes à la fin de l'année 2012 par rapport à la fin de l'année précédente (-0,5 %). Pour leur part, les effectifs employés dans l'ensemble de l'économie (salariés ou non) verraient leur recul contenu à 62 000 en relation notamment avec l'interruption du recul des emplois aidés dans le secteur non marchand voire une légère remontée du nombre de ce type de contrats. Après un recul de 35 000 en cours d'année 2011 (-0,6 %), le nombre de salariés du secteur des administrations publiques reculerait encore de 12 000 postes en 2012. Il en gagnerait en revanche autant en 2013.

laquelle un peu moins de la moitié des emplois nets perdus l'avaient été dans le secteur industriel, la correction à la baisse des effectifs qui se manifeste et qui se poursuivrait pourrait ainsi se concentrer en premier lieu dans le secteur tertiaire et dans celui de la construction.

L'emploi intérieur total ne reculerait plus que de 10 000 unités en 2013. Le recul resterait un peu plus vif pour ce qui concerne l'emploi salarié du secteur marchand qui perdrait 35 000 emplois en termes nets au cours de l'année 2013.

Prévisions du marché du travail en France

	2011	2012	2013	20012				2013			
	moyenne annuelle			1	2	3	4	1	2	3	4
Emploi salarié marchand (en milliers, comptes nationaux)	16786	16745	16672	16783	16767	16729	16702	16684	16671	16666	16667
Variation au cours de la période (en milliers)	154	-41	-73	-6	-16	-38	-27	-18	-13	-6	2
Emploi salarié marchand (en milliers, DARES)	16124	16062	16000	16114	16073	16041	16022	16006	15998	15995	16001
Variation au cours de la période (en milliers)	138	-62	-63	10	-40	-32	-19	-16	-8	-3	6
Emploi intérieur total (en milliers, comptes nationaux)	26892	26860	26812	26888	26878	26847	26826	26814	26808	26809	26817
Variation au cours de la période (en milliers)	125	-32	-48	0	-9	-31	-21	-12	-6	0	8
Nombre de chômeurs au sens du BIT (en milliers)	2616	2822	2981	2746	2788	2851	2904	2941	2972	2997	3014
Variation au cours de la période (en milliers)	-27	206	159	86	42	64	53	37	31	25	17
Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat. A, en milliers)	2763	2961	3119	2885	2926	2990	3042	3079	3111	3135	3152
Variation au cours de la période (en milliers)	74	198	159	36	42	64	53	37	31	25	17
Taux de chômage au sens du BIT (en % de la pop. active)	9,2	9,9	10,4	9,6	9,7	10,0	10,1	10,3	10,4	10,4	10,5

Sources : Insee, Prévisions Coe-Rexecode

Les données des comptes nationaux portent sur les effectifs employés durant le trimestre

Les données de la DARES portent sur les effectifs comptabilisés en fin de trimestre

Le recul anticipé de l'emploi aurait pour corollaire la poursuite de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Pourtant, avec la sortie progressive des classes d'âge nombreuses de l'immédiat après-guerre la population âgée de 15 à 64 ans a vu sa progression fortement ralentir au cours des dernières années. Plus encore, l'année 2012 pourrait même être la première année de recul du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans d'une année sur l'autre. Ce recul se prolongerait jusqu'à 2020 à un rythme toutefois modéré selon les projections de population effectuées par l'Insee en 2010. Si la population d'âge actif pourrait reculer, en revanche la population active reste orientée à la hausse en particulier sous l'effet de la mise en œuvre de la réforme des retraites adoptée en 2010. L'introduction d'un dispositif spécifique pour les personnes justifiant d'une carrière longue ne viendrait que modérer le rythme d'accroissement de la

population active. Nous retenons que cette dernière progresserait d'environ 100 000 personnes en 2012, d'environ autant en 2013. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A serait en hausse de 194 000 personnes en 2012 puis 110 000 en 2013 après +147 000 en 2011. Le nombre de chômeurs au sens du BIT progresserait pour sa part de 244 000 en 2012 et 110 000 en 2013. Cette hausse serait environ deux fois moindre que celle qui avait été observée en 2008 et 2009 ou encore au cours de la précédente phase de récession que l'économie française avait traversée entre la fin de l'année 1991 et la fin de l'année 1993. Le taux de chômage au sens du BIT qui ressort à 9,6 % de la population active en France métropolitaine au premier trimestre 2012 progresserait jusqu'à 10,5 % à la fin de l'année prochaine. ■

Coe-Rexecode : l'analyse économique au service des entreprises et du débat public

1 Une mission de veille conjoncturelle

Coe-Rexecode assure un suivi conjoncturel permanent de l'économie mondiale et des prévisions économiques à l'attention de ses adhérents.

L'adhésion à Coe-Rexecode, c'est l'accès à :

- un éclairage permanent sur les évolutions de la conjoncture économique et financière mondiale,
- des prévisions macroéconomiques argumentées mises à jour chaque trimestre,
- un lieu d'échange avec les adhérents et les économistes de Coe-Rexecode dans le cadre de réunions mensuelles,
- une équipe disponible (économistes, statisticiens, documentalistes) à même de répondre rapidement à vos questions d'ordre macroéconomique.

Coe-Rexecode apporte à ses adhérents une compréhension de l'évolution de la conjoncture mondiale. L'insertion de l'équipe de Coe-Rexecode dans le monde de l'entreprise façonne l'originalité et la pertinence de ses analyses. Les travaux de Coe-Rexecode sont réservés de manière exclusive à ses adhérents.

2 Une mission de participation au débat de politique économique

La participation au débat public de politique économique est soutenue par des membres associés (issus des grandes fédérations professionnelles), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et des membres partenaires (entreprises). L'activité de participation au débat de politique économique comporte trois volets : des travaux d'études spécifiques, un cycle de réunions de politique économique et l'organisation des *Rencontres de la croissance*.

• Un cycle de réunions sur des questions de politique économique

Plusieurs thèmes d'actualité sont abordés lors de réunions de travail préparées par Coe-Rexecode auxquelles participent des représentants des membres associés et partenaires, des économistes et, le cas échéant, d'autres personnalités extérieures.

Les axes de nos travaux portent sur *le financement de la protection sociale, l'emploi, la compétitivité de l'économie française et l'évaluation économique des politiques de protection de l'environnement*.

• Les travaux d'études spécifiques

Coe-Rexecode conduit régulièrement des travaux d'analyse de secteurs-clés de l'économie française. Ces études visent à approfondir la connaissance du système productif qui constitue l'originalité de la démarche de Coe-Rexecode. L'objet de ces travaux est en particulier d'isoler les ressorts de la compétitivité de secteurs d'activité spécifiques et les leviers à actionner pour une politique économique de développement des entreprises.

• Les Rencontres de la croissance

Coe-Rexecode organise depuis 2003 les *Rencontres de la croissance*, placées sous la présidence du Premier Ministre. L'institut publie à cette occasion un ouvrage aux Éditions Economica, remis au Premier Ministre et largement diffusé. Les titres des ouvrages précédents étaient : *Des idées pour la croissance*, ouvrage recueillant les contributions de 77 économistes, *La croissance par la réforme et Demain l'emploi si...* (disponibles en librairie, Éditions Economica). Ces manifestations ont pour but d'éclairer l'ensemble des acteurs économiques et sociaux (entreprises, fédérations professionnelles, administrations, personnalités politiques et de la société civile...) sur les modalités et enjeux de la croissance, de débattre des réformes structurelles qu'elles impliquent, d'examiner le chemin parcouru au cours des dernières années et d'envisager celui qui reste à parcourir vers l'objectif d'une croissance durable au rythme de 3 % par an.

Les adhérents de Coe-Rexecode

L'adhésion à Coe-Rexecode est ouverte à tous, entreprises, administrations, fédérations professionnelles, quelle que soit leur taille. Les 80 adhérents correspondants de Coe-Rexecode comptent de grandes entreprises industrielles, des banques, des organismes de gestion financière, des fédérations professionnelles et des administrations. Les membres associés sont les adhérents qui soutiennent les études sur le système productif et la participation au débat de politique économique.

Coe-Rexecode... centre d'observation économique et de recherches pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises

Retrouvez l'intégralité des documents périodiques réalisés antérieurement par le Coe et Rexecode sur notre site internet www.coe-rexecode.fr

Documents de travail récemment parus

<i>Audit de la situation des entreprises françaises</i>	N° 32 - juillet 2012
<i>L'approvisionnement énergétique de la planète à horizon 2035</i>	N° 31 - juin 2012
<i>Perspectives économiques 2012-2013 : expansion mondiale, instabilité européenne</i>	N° 30 - mars 2012
<i>La durée effective du travail en France et en Europe</i>	N° 29 - janvier 2012
<i>La compétitivité française en 2011</i>	N° 28 - janvier 2012
<i>Perspectives économiques 2011-2012</i>	N° 27 - septembre 2011
<i>L'emploi à la mi-2011 - un retour rapide des créations d'emploi</i>	N° 26 - juillet 2011
<i>Perspectives pour le continent africain : futur géant économique ou non ?</i>	N° 25 - juin 2011
<i>L'économie numérique et la croissance : poids, impact et enjeux d'un secteur stratégique</i>	N° 24 - mai 2011
<i>Perspectives économiques : 2011-2012</i>	N° 23 - avril 2011
<i>La compétitivité française en 2010</i>	n° 22 - janvier 2011
<i>World Trade in 2010 and 2011</i>	N° 21 - novembre 2010
<i>Perspectives économiques 2010-2011 - Convalescence</i>	N° 20 - Septembre 2010
<i>Les tendances de l'emploi en France et en Europe au printemps 2010</i>	N° 19 - Juin 2010
<i>Enjeux économiques du développement du commerce électronique</i>	N° 18 - Mai 2010
<i>Perspectives économiques 2010-2011</i>	N° 17 - Mars 2010
<i>Les opérateurs de réseaux dans l'économie numérique : lignes de force, enjeux et dynamiques</i>	N° 16 - Janvier 2010
<i>World Trade in 2009 and 2010</i>	N° 15 - Décembre 2009
<i>La compétitivité française en 2009</i>	N° 14 - Décembre 2009
<i>La compétitivité de l'industrie française du médicament</i>	N° 13 - Novembre 2009
<i>Evaluation socio-économique du programme de production d'électricité éolienne et photovoltaïque</i>	N° 12 - Octobre 2009



Coe-Rexecode

Centre d'Observation Économique et de Recherches pour l'Expansion de l'Économie et le Développement des Entreprises

Siège social : 29 avenue Hoche • 75008 Paris • www.coe-rexecode.fr
Téléphone : +33 (0)1 53 89 20 89 • Fax : +33 (0)1 45 63 86 79

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 • APE 9412 Z • SIRET 784 361 164 00030 • TVA FR 80 784 361 164
www.coe-rexecode.fr • www.twitter.com/CoeRexecode

Partenaire de la



**Chambre de commerce
et d'industrie de Paris**

ISSN : 1956-0486